

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 6 FEVRIER 2023

### **N° 2023-49 ATELIER RELAIS RUE DES FORETIS A CHANTONNAY – REMPLACEMENT DES UNITES DE CHAUFFAGE**

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 donnant délégation à la Présidente,

En complément des travaux de remplacement effectué en 2022, il convient de remplacer les unités de chauffage hors service dans les locaux occupés par SUEZ France dans l'atelier situé rue des forêts à Chantonnay.

Cette dépense sera inscrite au budget 2023.

La Présidente décide de valider le devis de YP CONCEPT pour un montant de 5 233,60 € HT, soit 6 280,32 € TTC.

À CHANTONNAY, le 6 février 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 07/02/2023.